

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredis, Vendredis et Dimanches.

Abonnement : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 six mois, 14
 un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur en chef, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et MM. LAFITTE-BULLIEN & Co, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul autorisé pour la publication des annonces de MM. LAFITTE-BULLIEN & Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX. 30 JUIN 1868.

Statistique politique.

La campagne vigoureuse entreprise par M. Poyer-Quertier contre l'agiotage, répandit au sein des populations qui oppriment le plus, étonnement depuis longtemps la conscience du pays tout entier. Tout le monde ap, laudra à ce juste patriotisme du député de Roubaix. Il n'y a de vrai et de respectable que le travail, tandis que l'agiotage, la spéculation fautive et frauduleuse ruinerait les plus riches Empires. Et prenez garde ! il est temps d'arrêter le pays dans cette voie, de lui faire comprendre que tout ce qui ne répond pas sur le travail est faux, frauduleux et ne produit que des fruits amers.

Il est à la fois curieux et instructif de rapprocher des discours de M. Poyer-Quertier, et de la situation actuelle les pamphlets énergiques publiés à la fin de siècle dernier, à la veille de la révolution de 1789, par Mirabeau, sous ce titre : *Dénonciation de l'agiotage.*

Mirabeau s'inspirait des mêmes sentiments de conservation qui animent M. Poyer-Quertier, et voici en quels termes il s'exprimait dans une dédicace au roi, placée en tête de l'ouvrage : « C'est l'ennemi le plus redoutable de notre royaume, c'est l'agiotage que je dénonce à Votre Majesté ; il dévore vos revenus, il aggrave les charges de l'Etat, il corrompt vos sujets, il énerve votre puissance. . . Nous ne sourions vous déguiser, Sire, qu'il a des protecteurs auprès de votre trône ! Peut être, hélas ! vous persuaderont-ils que l'agiotage a été jusqu'ici un palliatif nécessaire, et que mes principes, ou les faits que j'allègue sont autant d'erreurs. Sire, il s'agit de l'honneur et du salut de la France. . . »

Voici le tableau que Mirabeau trace de la situation : « Cinq années sont bientôt révolues depuis la fin d'une guerre que nous appelons heureuse. Eh! combien les

bénédictions de la paix ne sont-elles pas encore loin de nous ! Continuellement travaillé par des besoins d'argent, le gouvernement s'agit de chaque année par de nouveaux emprunts. Ils ont éloigné toujours davantage les soulagements si souvent promis, et que tant d'intérêts sollicitent. . . Le royaume doit rembourser ses emprunts, il doit en payer les charges, et sous ce rapport, il est dans la dépendance absolue de la capitale. C'est dans ce tourbillon où chaque individu ne songe qu'à une fortune rapide, que les emprunts sont attendus et prévus comme une dépouille dont il tarde à la cupidité de s'emparer. Je sais qu'on vante notre richesse, des flots de numéraire circulent, dit-on, dans la capitale. Mais à quoi donc servent-ils ? Est-ce l'agriculture, sont-ce les manufactures, est-ce le commerce réparateur qu'ils font prospérer ? Diminuent-ils le poids engourdissant des impositions mal assises ? Cette bruyante richesse dont on voudrait étonner notre imagination, a-t-elle fait baisser le taux de l'intérêt de l'argent ? . . . »

« Loin qu'aucun de ces effets qui devraient caractériser l'abondance générale de numéraire se développe, nous ne voyons même rien qui l'annonce. . . Osons le dire ! car enfin se taire, dissimuler, s'étourdir, sous ces palliatifs de la faiblesse ou du crime, ne seront jamais que de fatales aggravations. Osons le dire, les besoins du gouvernement exigent toujours des emprunts publics, les conditions en sont de plus en plus onéreuses pour le fisc et désastreuses pour l'industrie. L'insuffisance de ces emprunts s'annonce l'instant d'après leur promulgation. Des expédients sans nombre et sans choix pour attirer plus d'argent encore, remplissent l'intervalle qu'on est obligé de mettre entre les emprunts. . . »

« Oui, j'en jure la vérité, l'agiotage qui s'exerce à Paris sur des produits éventuels, égare l'imagination, ne peut engendrer que la plus abominable des industries. Eh ! quelle compensation

offre-t-il, quand un résultat unique, un dernier produit, est un jeu effréné, où des millions s'ont d'autre mouvement que de passer d'un portefeuille à l'autre, sans rien créer, si ce n'est un groupe de chimères que la folie du jour promène avec pompe, et que le lendemain fera évanouir ? . . . »

« Si l'agiotage du papier en aurait partout fait de l'entreprise d'agriculture et de commerce profitable à tout le monde ; des marais eussent été desséchés, des landes défrichées, des ports construits, des canaux creusés, la navigation perfectionnée, des arts simplifiés, des machines perfectionnées, des salures répandues, de nouvelles débouchées offertes de toutes parts aux denrées, de nouveaux emplois à toutes les matières premières. . . »

J. REBOUX.

Nous lisons dans l'Union :

« Une dépêche particulière, qui nous est transmise de Rome en date de ce jour, nous annonce que la belle de concile œcuménique a été publiée ce matin à huit heures par le collège des protonotaires apostoliques, et affichée sous le porche de la basilique de Saint-Pierre, puis à Saint-Jean-de-Latran, à Sainte-Marie-Majeure et dans les principaux quartiers de la ville. Notre dépêche ajoute que la joie est générale à Rome. »

CORRESPONDANCE PARISIENNE

A Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

Paris 28 juin.

Les deux séances de vendredi et de samedi au Corps législatif ont été très animées. Vendredi le gouvernement battit sur deux points, l'a emporté sur le troisième ; et le chiffre de 100,000 paraît devoir constituer le contingent normal de chaque année. La séance d'hier a été toute remplie par la discussion de l'affaire des transatlantiques, dont le projet de loi, revêtu amendé par la commission, M. Poyer-Quertier a prononcé un discours très acerbé, et a montré sous un aspect peu favorable la situation de la Compagnie.

MM. Péroire, qui avaient donné leurs missions d'administrateurs de la Compagnie pour pouvoir intervenir dans le débat sont restés muets et ont laissé le soin de défendre cette entreprise à M. Thoiry de la (Tourcoing) et à M. Rühler. Le Quatrième vote le projet de loi par 173 voix contre 26.

On s'abonne et MM. LAFITTE-BULLIEN & Co, 20, rue de la Banque.

On s'abonne et MM. LAFITTE-BULLIEN & Co, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul autorisé pour la publication des annonces de MM. LAFITTE-BULLIEN & Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Le traité de M. Moustier est considéré comme prochain, mais on ne saurait en fixer la date précise et l'on suppose que tous les changements seront retardés jusqu'à la fin de la session.

Le prince Napoléon est à Constantinople. Ce n'est pas la première fois qu'il vit cette capitale car il y a été quelque temps quand il revint en France pendant la guerre de Crimée. Le télégraphe nous dit que le prince a été accueilli à Buïarest par les cris de : Vive Napoléon, vive la France ! Ce fait ne saurait nous être indifférent, car il prouve que dans ces régions les peuples ont mieux gardé que les gouvernements le souvenir des services rendus par notre pays.

L'Empereur est de retour à Fontainebleau ; on dit qu'il fera dans le mois d'août une seconde visite au camp de Châlons.

Les nouvelles de Berlin sont moins pacifiques depuis quelques jours ; nous n'en sommes pas surpris ; l'absence de M. de Bismarck rend certains prépondérances au parti militaire.

Le journal *l'Electeur* a été saisi et est poursuivi ; non pas pour l'article *Reproches à la France*, mais pour celui de M. Jules Ferry *Les mandataires de la Nation*. Nous n'espérons guère que M. Jules Ferry soit acquitté ; mais on sait qu'il doit être prochainement élu député dans la circonscription de M. de Bismarck. S'il est condamné, son élection est à peu près assurée.

Il y a eu en ce moment, alliance de petits journaux ; le *Lampion*, le *Chandelle*, le *Reverber*, ce dernier, imprimé sur papier à chaudière.

Ca. GANOT.

Paris, 29 juin.

Aujourd'hui commence au Corps législatif la discussion du budget. Les tribunes étaient comblées une heure avant l'ouverture de la séance. C'est dit-on, M. Thiers qui doit engager le débat et M. Magne défendra lui-même son budget ; tout fois il n'est pas certain qu'il y prenne part à la discussion générale.

On disait avant la séance qu'il y aurait des explications sur le procès-verbal de la séance de samedi. Vous savez que MM. Péroire, malgré l'engagement qu'ils ont pris par rapport à la discussion sur l'affaire des transatlantiques. Au lieu de réfuter à la tribune les allégations de M. Poyer-Quertier, ces messieurs ont préféré lui adresser une lettre que publie ce matin le *Constitutionnel*. Ils reprochent à M. Poyer-Quertier ses allégations erronées, sa passion, sa haine et ils terminent en déclarant que leur conscience ne leur reproche rien. Il est à croire que les actionnaires qui ont été ruinés dans les entreprises qu'ils ont patronnées, ne sont pas du même avis que leur conscience.

Si M. Poyer-Quertier répondait dans un journal à MM. Péroire et reproduisait les accusations qu'il a lancées contre eux à la tribune du Corps législatif, il est probable que MM. Péroire saisiraient avec enthousiasme l'occasion de lui intenter un bon procès en diffamation. Si c'est un piège, il est assez facile à éviter, et le débat ne doit pas descendre à une polémique de journaux.

C'est M. Teulon, un ancien parlementaire, qui sera candidat du gouvernement dans la circonscription qui avait élu M. Fabre nommé procureur général à Paris. On ne peut pas dire que ce soit là un homme nouveau, comme on demande le gouvernement, puisque le candidat honoré a soixante-seize ans.

L'Agence-Havas ne nous transmet aujourd'hui aucune dépêche relative à l'élection de Pérounet et le petit *Motif* n'en dit pas un mot non plus. Cela signifie, disent les mauvaises langues, que M. D'Estourmel est nommé. Il est vrai qu'il n'avait pas de concurrent et que ses adversaires auront le droit de calculer le nombre des absents, d'après le chiffre des abstentions.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

DU 1^{er} JUILLET 1868.

— 25 —

LE

JEUNE DOCTEUR

SECONDE PARTIE.

X

(Suite et fin. — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 20 juin 1868.)

Françoise allait répondre ; mais tout à coup elle se leva d'un bond, et poussa un cri retentissant auquel répondit un autre cri.

Adeline, la fille de M. Heuvels, venait d'entrer dans la chambre à l'improviste. Elle s'était jetée au cou de son amie et demeurait penchée sur sa poitrine, haletante et pleurant.

— Ah ! ma chère Françoise ! Ah ! ma bonne Adeline ! furent les premiers mots

qu'il fit possible de distinguer parmi les témoignages de joie et de tendresse que les deux jeunes filles échangeaient entre elles.

La jeune femme et sa mère, tremblants de surprise, les regardaient sans mot dire. Mais bientôt, tournant la tête vers Adolphe, Adeline, le feu de l'enthousiasme dans les yeux, et tendant vers lui ses mains jointes, s'écria :

— Adolphe, Adolphe, sauveur de mon père, que Dieu vous bénisse !

Et, comme attiré par une force irrésistible, elle s'approcha lentement de lui et parut vouloir lui jeter les bras autour du cou ; mais elle poussa un soupir et cacha son visage tout rougissant dans le sein de la jeune fille attendue.

— O ma chère mère ! murmura-t-elle, oui, permettez-moi de vous appeler ma mère ! Mon père m'a permis de venir vous voir. Lui aussi vous aime comme auparavant ; lui aussi a ben Adolphe. Je succombe à la joie, au bonheur. Laissez-moi pleurer jusqu'à ce que mon cœur soit soulagé ! Mes sens s'égarèrent ! . . . »

Maitame Valkiers s'aida la jeune fille à s'asseoir et reprit en lui prodiguant les plus tendres caresses.

— Allons, tâchez de vous calmer, ma pauvre Adeline ; c'est, pour une âme comme la vôtre, un bonheur presque audessus de vos forces que de voir un père chéri, menacé d'une mort prochaine, revenir à la santé, en retenant mon souffle, je n'entends plus rien. Quelque temps après, il s'éveilla de lui-même, avec un sourire tranquille sur les lèvres. Je n'osai lui parler de son rêve ; mais lui, comme si les mêmes pensées lui flottaient encore dans l'esprit, il se mit à dire qu'il avait parfaitement bien dormi et ne doutait plus de sa guérison ; il sentait circuler dans ses veines un sang nouveau et généreux. Alors, continuant son beau rêve, il parla de vous avec reconnaissance et convint qu'il avait été injuste envers vous. Moi,

attendrissez pas trop ; c'est si beau ! Cette nuit, assurément, je n'ai pas veillé ; hier, mon père m'a ordonné d'aller me coucher contre mon gré, en disant qu'il se sentait mieux, c'était la première fois qu'il me disait cela avec tant de franchise. J'en étais si contente, que je ne pus résister que pas fermer l'œil. Des la première aube du jour, je me rendis dans la chambre de mon père pour, repasser la servante qui venait, et je me assis au silence près du lit. Je remarquai avec une joie inexplicable que ses yeux avaient repris, plus encore que la veille, cette rougeur qui est le signe de la force renaissante. . . Mais que le douce émoi m'attendait ! Pendant que j'écoutais le bruit de sa respiration, sa bouche commença à murmurer quelques mots inintelligibles. . . Il rêvait ; une anxiété secrète me faisait trembler. Mais tout à coup un bon erre sur ses lèvres, et j'entendis qu'il dit dans son rêve : « Adolphe, mon ami, pardonnez-moi le tort que je vous ai fait. . . Ces paroles me frappèrent d'une telle commotion, que je fus obligée de me retenir au lit pour ne pas m'évanouir de bonheur. Le rêve de mon père devait être fini ; car j'eus bientôt l'oreille, en retenant mon souffle, je n'entends plus rien. Quelque temps après, il s'éveilla de lui-même, avec un sourire tranquille sur les lèvres. Je n'osai lui parler de son rêve ; mais lui, comme si les mêmes pensées lui flottaient encore dans l'esprit, il se mit à dire qu'il avait parfaitement bien dormi et ne doutait plus de sa guérison ; il sentait circuler dans ses veines un sang nouveau et généreux. Alors, continuant son beau rêve, il parla de vous avec reconnaissance et convint qu'il avait été injuste envers vous. Moi,

toute remplie de joie, je m'écriai : « Comme maitame Valkiers, c'était François et Adolphe seront contents ! Oh ! si je pouvais aller leur dire que vous êtes en voie de guérison ! . . . »

— Mon bon père mourra, à moins d'assomoir, car le sommeil l'avait encore gagné. — Adolphe, Adeline, allez ce matin chez nos voisins, et remerciez-les en mon nom. S'ils avaient la générosité d'oublier mon infortune ! . . . En balbutiant ces dernières paroles, mon père s'est doucement endormi ; et moi, poussée par mon impatience, j'accours, justicé pour vous apporter mes remerciements. . . Adolphe, Adolphe, ah ! s'il restait dans votre cœur l'ombre d'un ressentiment contre mon père, pardonnez-lui par compassion pour moi.

Le jeune homme était tellement ému par les paroles de la jeune fille, mais surtout par le feu qui brillait dans ses yeux chaque fois que son regard tombait sur lui, qu'il eut peine à trouver des expressions pour lui répondre.

— Je n'ai rien à pardonner à M. votre père, Adeline, bégaya-t-il. J'ai toujours compris qu'il devait lui être désagréable de trouver en moi un rival ; — sa colère était en quelque sorte fondée et légitime. Croyez-moi, sa guérison me réjouit autant que s'il était mon propre père — Quelle récompense pour moi, Adeline, de pouvoir espérer qu'il a plu à Dieu de m'employer comme l'instrument qui devait vous sauver d'un mortel désespoir ! Je pourrai donc dire adieu au village natal avec l'assurance que je n'y laisse que des amis. . . »

— Hélas ! oui, soupira Adeline avec une pénible surprise ; c'est vrai vous allez demeurer à Anvers. L'exercice du bonheur me l'avait fait oublier.

Elle laissa tomber la tête sur sa poitrine et murmura en gémissant :

— Ah ! je portais trop haut mon espérance ; le ciel me punit par le plus amer de enchantement. Surtout, je n'ai su m'efforcer de la consoler par de tendres caresses :

— Ne vous laissez pas attrister si vivement par notre départ. Nous viendrons souvent vous voir au village, et quand vous accompagneront votre père à Anvers, vous ne manquerez pas de descendre chez nous. Nous nous promènerons ensemble par la ville, et je vous montrerai tout ce qu'il y a à voir.

— L'homme ne peut pas désirer trop de bonheur à la fois. Qu'il en soit donc ainsi ! Adolphe, vous marchez au devant d'un brillant avenir. . . La célébrité, la considération vous attendent sur une grande scène. Que Dieu vous comble de ses faveurs. . . Mais, quoi qu'il arrive, et quel que soit le temps que mes yeux resteront sés-vos voir, ne doutez jamais de ma reconnaissance pour le sauveur de mon père ; et soyez certain que, même sur mon lit de mort, votre nom s'éleva vers le ciel avec ma dernière prière. . . Et vous, Adolphe, pensez-vous quelquefois à l'amie de votre enfance ?

Le jeune docteur ne put contenir plus longtemps son émotion. Un cri sourd s'échappa de sa poitrine oppressée ; il saisit la main d'Adeline, et la porta avec chaleur à ses lèvres tremblantes.

— Vous oubliiez vos obligations, Adeline ! Ah ! si vous pouviez lire dans mon cœur ce que ma bouche n'ose bégayer.

Tous les acteurs de cette scène étaient si vivement touchés, si profondément re-